

CHARTE ÉTHIQUE

Ose Ton Idéal Coaching

Préambule

La présente charte éthique définit les principes fondamentaux, les valeurs opérationnelles et les engagements éthiques de la société Ose Ton Idéal Coaching, fondé par Joachim Levy. Elle encadre l'ensemble des actions, relations, outils et partenariats développés dans le cadre des activités de sensibilisation, de formation, d'accompagnement et de conception d'outils pédagogiques dédiés à l'inclusion, à la santé et à l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap ou de fragilité.

Elle s'inscrit dans les référentiels internationaux de responsabilité sociétale, en particulier la norme ISO 26000, les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, et les recommandations de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).

Article 1 – Principe d'inclusion et d'égalité des chances

Ose Ton Idéal Coaching promeut activement l'inclusion de toutes les personnes quelles que soient leurs caractéristiques personnelles : handicap visible ou invisible, fragilité de santé, origine, genre, âge, orientation sexuelle, identité de genre, situation socio-économique.

Nous affirmons que chaque personne a le droit inaliénable de viser son idéal personnel et professionnel. Aucune situation de santé ou de handicap ne doit être un frein à l'épanouissement, à l'accès à l'emploi ou à la pleine participation à la société.

Article 2 – Accessibilité des outils et des environnements

Tous les outils conçus par Ose Ton Idéal Coaching, en particulier les outils ludo-pédagogiques comme le serious game Le Labyrinthe des Mythes, sont pensés dans une logique d'accessibilité universelle, de compréhension intuitive et de respect des capacités diverses des utilisateurs.

Les formations, animations et supports produits respectent les principes du design inclusif et sont révisés régulièrement avec les personnes concernées.

Article 3 – Valorisation des savoirs expérientiels

Ose Ton Idéal Coaching reconnaît les personnes concernées (personnes en situation de handicap ou de fragilité) comme détentrices de savoirs expérientiels légitimes.

Elles sont systématiquement intégrées aux processus de conception, d'expérimentation et d'amélioration continue des outils développés par Ose Ton Idéal Coaching. Leur participation ne se substitue pas à l'expertise professionnelle, mais la complète et l'enrichit de manière essentielle.

Article 4 – Rétribution éthique des contributions

Tout témoignage, contribution, retour d'expérience ou participation à une session de co-construction fait l'objet d'une reconnaissance formelle, proportionnée et concertée. Exemples de formes possibles de valorisation : séances de coaching individuel offertes, attestation, mention explicite dans les documents du projet, compensation symbolique ou matérielle.

Cette reconnaissance repose sur un principe de réciprocité éthique et non de marchandisation du vécu.

Article 5 – Droit au retrait, au silence et à la non-participation

Toute personne sollicitée dans le cadre d'un entretien, test, animation ou accompagnement peut :

- Refuser de participer
- Suspendre ou interrompre sa participation à tout moment
- Refuser de répondre à certaines questions
- Retirer son consentement sans conséquence, ni justification à fournir

Ce droit au retrait est rappelé explicitement avant chaque intervention impliquant une participation sensible.

Article 6 – Non-jugement et confidentialité

Ose Ton Idéal Coaching s'engage à garantir un cadre d'échange non jugeant, bienveillant et confidentiel.

Les situations de santé, les récits de vie, les parcours professionnels ou éducatifs sont considérés comme personnels et protégés.

Aucun propos recueilli ne pourra être utilisé sans autorisation écrite, ni détourné de son intention initiale.

Article 7 – Autodétermination et libre arbitre

L'ensemble des dispositifs produits par Ose Ton Idéal Coaching visent à renforcer l'autonomie de décision et le pouvoir d'agir des individus. Nos outils pédagogiques sont conçus pour permettre la réflexion, le discernement, la projection positive et la mobilisation.

Aucune décision ne sera orientée ou imposée ; nous respectons les choix, les rythmes, les silences et les hésitations.

Article 8 – Responsabilité partagée et prévention

Ose Ton Idéal Coaching considère que la santé, le bien-être et la qualité de vie au travail relèvent d'une responsabilité collective et partagée entre :

- Les salariés eux-mêmes
- Les employeurs
- Les référents handicap ou RH
- Les structures de formation
- Et les pouvoirs publics

Le Labyrinthe des Mythes agit comme facilitateur de dialogue et outil de prévention active, permettant aux parties prenantes d'identifier des leviers concrets d'évolution, d'aménagement ou de reconnaissance.

Article 9 – Ancre territorial et production responsable

Dans un souci de cohérence et d'impact local, Ose Ton Idéal Coaching s'engage à :

- Collaborer en priorité avec des partenaires locaux, des ESAT ou des structures de l'économie inclusive
- Réduire son empreinte environnementale dans ses pratiques de fabrication, de diffusion et d'animation

Article 10 – Transparence, redevabilité et amélioration continue

Ose Ton Idéal Coaching s'engage à rendre compte de ses actions, résultats et limites, dans une démarche de transparence active, que ce soit auprès de ses bénéficiaires, partenaires, financeurs ou structures engagées.

La présente charte est un document évolutif, révisable annuellement, sur la base des retours des parties prenantes et des évolutions de contexte réglementaire, social et scientifique.

Fait le : 21.07.2025

À : Lille

Joachim LEVY, Dirigeant

